

Halte à la campagne contre la République Française dans le service public

Michèle Vianès, présidente de regards de femmes, auditionnée par la commission parlementaire sur le port du voile intégral

Les sermons du prédicateur Tariq Ramadan sur les chaînes du service public (22 septembre, émission de Frédéric Taddei « *Ce soir ou jamais* », 26 septembre, émission de Laurent Ruquier « on n'est pas couchés ») appellent une protestation en raison du détournement du service public à des fins de propagande anti-France.

Quand les élus de la République, par une mission parlementaire à laquelle siègent des députés de tous les partis politiques, réhabilitent le rôle du politique, le service public, invite par deux fois, en trois jours, Tariq Ramadan, dans des conditions étonnantes.

Dans l'émission de Taddei, aucune contradiction au prêche alors qu'il était question du voile islamique, obsession intégriste, traditionnaliste, possessionnel et machiste. Aucune des associations laïques et féministes auditionnées par la mission parlementaire n'était invitée. Au contraire, pour conforter sa vision communautariste anglo-saxonne, étaient invités Jean Bauberot, seul membre de la commission Stasi qui n'a pas voté le rapport de ladite commission et des propagandistes confondant volontairement la laïcité avec le discours inter-religieux. La laïcité est caricaturée, alors qu'elle est séparation entre les croyances religieuses ou les options philosophiques qui sont du domaine de l'intime et le politique où chacun respecte les lois communes, décidées par les femmes et les hommes, pour vivre ensemble par delà les différences.

Dans l'émission de Ruquier, on a vu le déséquilibre de temps de parole au profit de Ramadan, ses groupies et ses sbires, invités par les sites Internet islamiques à faire la claque pendant l'émission et à huer ceux qui auraient le courage de dénoncer le discours étranger à nos principes. Eric Zemmour est le seul à oser encore rappeler les principes constitutionnels, auxquels tout résidant en France doit obéir. Là encore aucune femme agissant pour l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes n'était invitée.

Les téléspectateurs/trices ont appris que le « vrai féminisme » serait celui qui respecterait les « règles islamiques », que l'assimilation serait « dangereuse », « l'imposition de la loi républicaine » aux personnes de confession ou de filiation musulmane serait « mauvaise ». Le choix personnel des lois serait un droit que la République devrait accorder !

Pour ce prédicateur, il doit y avoir « négociation » entre la loi de la République et ce qu'il appelle les « spiritualités », la foi et la transcendance, « d'égal à égal ». La France devrait connaître les droits des nouveaux arrivants. Personne ne lui a demandé quels étaient ces droits. Il a évoqué « le droit des musulmans ». Serait-ce la *charia* comme en Grande-Bretagne ? Il a rappelé que les « musulmans » n'ont pas à « s'intégrer ». Qui lui donne le droit de parler au nom de tous les musulmans de France ? A-t-il été élu à ce poste ? Serait-ce par le service public de la télévision ?

Cette manipulation grossière vise à peser sur les travaux de la commission parlementaire présidée par André Gerin. C'est une intolérable immixtion étrangère dans le débat politique national.

Il faut dénoncer cette information tronquée et couchée.